



Arrêté portant proclamation des résultats pour l'élection des représentants des personnels
à la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE)
de l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées - Scrutin du 16 janvier 2025

- Vu** le code de l'éducation, notamment son article L. 951-1-1 ;
- Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 bis, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,
- Vu** le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires ;
- Vu** le décret n° 99-272 du 6 avril 1999 modifié relatif aux commissions paritaires d'établissement des établissements publics d'enseignement supérieur ;
- Vu** le décret n° 2017-1201 du 27 juillet 2017 relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique ;
- Vu** le décret n° 2022-1375 du 28 octobre 2022 relatif aux commissions paritaires d'établissement des établissements publics d'enseignement supérieur ;
- Vu** l'article 3 de l'arrêté du 28 mars 2022 relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des listes de candidats aux élections des instances représentatives du personnel ;
- Vu** le décret n° 2023-1094 du 24 novembre 2023 relatif à l'Université de technologie de Tarbes ;
- Vu** l'arrêté électoral du 24 octobre 2024 relatif à l'organisation des opérations électorales pour la Commission Paritaire d'Etablissement ;
- Vu** les procès-verbaux de dépouillement du scrutin du 16 janvier 2025 ;

Article 1 : Proclamation des résultats

GROUPE 1 - CATEGORIE A - ITRF

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé le jeudi 16 janvier 2025, le procès-verbal de dépouillement de la liste UNSA Groupe 1 – catégorie A - ITRF à la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) de l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées, fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges titulaires	2 titulaires + 2 suppléants
Nombre d'électeurs inscrits	23
Nombre de bulletins de vote	19
Nombre de votes blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	19
Taux de participation	82.61 %

Sont proclamées élues pour siéger à la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) de l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées les personnes dont les noms suivent :

Liste UNSA – Groupe 1 – Catégorie A - ITRF

1. AUBAZAC Nathalie (Titulaire)
2. ABADIE Amandine (Suppléante)
3. BOUERIE Olivier (Titulaire)
4. LHOUMEAU Bérengère (Suppléante)

GRUPE 1 - CATEGORIE B - ITRF

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé le jeudi 16 janvier 2025, le procès-verbal de dépouillement de la liste UNSA Groupe 1 – catégorie B - ITRF à la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) de l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées, fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges titulaires	2 titulaires + 2 suppléants
Nombre d'électeurs inscrits	28
Nombre de bulletins de vote	21
Nombre de votes blancs ou nuls	2
Nombre de suffrages valablement exprimés	19
Taux de participation	75 %

Sont proclamées élues pour siéger à la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) de l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées les personnes dont les noms suivent :

Liste UNSA – Groupe 1 – Catégorie B - ITRF

1. LAYUS Catherine (Titulaire)
2. MAFFRE Pascal (Suppléant)
3. SERRES Nelly (Titulaire)
4. BOUERIE Tiphaine (Suppléante)

GRUPE 1 - CATEGORIE C - ITRF

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé le jeudi 16 janvier 2025, le procès-verbal de dépouillement de la liste UNSA Groupe 1 – catégorie C - ITRF à la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) de l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées, fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges titulaires	1 titulaire + 1 suppléant
Nombre d'électeurs inscrits	17
Nombre de bulletins de vote	8
Nombre de votes blancs ou nuls	1
Nombre de suffrages valablement exprimés	7
Taux de participation	47.06 %

Sont proclamées élues pour siéger à la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) de l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées les personnes dont les noms suivent :

Liste UNSA – Groupe 1 – Catégorie C - ITRF

1. DARD Sébastien (Titulaire)
2. MAZELLA Marielle (Suppléante)

GROUPE 2 - CATEGORIE A - AENES

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé le jeudi 16 janvier 2025, le procès-verbal de dépouillement de la liste UNSA Groupe 2 – catégorie A - AENES à la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) de l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées, fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges titulaires	1 titulaire + 1 suppléant
Nombre d'électeurs inscrits	1
Nombre de bulletins de vote	1
Nombre de votes blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	1
Taux de participation	100 %

Est proclamée élue pour siéger à la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) de l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées la personne dont le nom suit :

Liste UNSA – Groupe 2 – Catégorie A - AENES

1. ESPAGNET Agnès (Titulaire)

GROUPE 2 - CATEGORIE B - AENES

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé le jeudi 16 janvier 2025, le procès-verbal de dépouillement de la liste UNSA Groupe 2 – catégorie B - AENES à la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) de l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées, fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges titulaires	1 titulaire + 1 suppléant
Nombre d'électeurs inscrits	1
Nombre de bulletins de vote	1
Nombre de votes blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	1
Taux de participation	100 %

Est proclamée élue pour siéger à la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) de l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées la personne dont le nom suit :

Liste UNSA – Groupe 2 – Catégorie B - AENES

1. CASTA Eliane (Titulaire)

GROUPE 2 - CATEGORIE C - AENES

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé le jeudi 16 janvier 2025, le procès-verbal de dépouillement de la liste UNSA Groupe 2 – catégorie C - AENES à la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) de l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées, fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges titulaires	1 titulaire + 1 suppléant
Nombre d'électeurs inscrits	2
Nombre de bulletins de vote	2
Nombre de votes blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	2
Taux de participation	100 %

Est proclamée élue pour siéger à la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) de l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées la personne dont le nom suit :

Liste UNSA – Groupe 2 – Catégorie C - AENES

- BRUMEAU Isabelle (Titulaire)

Article 2 : Exécution

La Directrice Générale des Services de l'Université Tarbes Occitanie Pyrénées est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Publicité

Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité sur le site internet de l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées. Il sera transmis à Madame la Rectrice de Région Académique Occitanie, chancelière des universités.

Fait à Tarbes, le 16 janvier 2025,

Le Directeur de l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées,

Jean-Yves FOURQUET

